



**MISSION PERMANENTE DU NIGER  
AUPRES DES NATIONS UNIES**  
417 EAST 50TH STREET, NEW YORK, NY 10022  
Tel. ; 5212) 421 - 3260/86 Fax: 212 753 6931  
E-mail: [nigermission@ymail.com](mailto:nigermission@ymail.com)

**DISCOURS DE SEM KALLA ANKOURAO,  
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION,  
DE L'INTEGRATION AFRICAINE  
ET DES NIGERIENS A L'EXTERIEUR  
A L'OCCASION DE LA 73<sup>ème</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE DES NATIONS UNIES**

**NEW YORK**

**NEW YORK, LE 29 SEPTEMBRE 2018**

**Madame la Présidente,**  
**Honorables Chefs de délégation,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Mme la Présidente, pour votre élection à la Présidence de cette 73ème Session Ordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU.

Je voudrais également adresser aux autres membres du bureau mes sincères salutations. A l'endroit de votre prédécesseur Son Excellence Miroslav LAJCAK, j'adresse mes félicitations pour le brio avec lequel, lui et son équipe ont dirigé les travaux de la session écoulée.

Au Secrétaire Général de l'organisation, Monsieur Antonio GUTERRES, je voudrai témoigner la gratitude de mon pays pour son engagement au service de l'ONU et réaffirmer le soutien du Niger pour la poursuite des réformes courageusement engagées en vue d'adapter notre Organisation commune aux exigences et aux défis des temps modernes.

Les défis, comme nous le savons tous, sont certes énormes. Mais, grâce à votre détermination et à l'excellente équipe qui vous accompagne, nous sommes convaincus que nous pourrons atteindre les résultats escomptés. A cet égard je voudrais vous assurer de tout le soutien de ma délégation.

**Madame la Présidente,**

En plaçant la présente session sous le thème intitulé " **Faire de l'ONU une Organisation pour tous: une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service des sociétés pacifiques, équitables et durables**" vous avez à la fois fait un rappel opportun des mobiles profonds ayant conduit à la création de l'ONU et lancé un appel au renouvellement de notre confiance en cette dernière. Par conséquent, ma délégation ne peut que se réjouir de ce choix thématique bien approprié dans un monde en proie à de multiples défis comme le terrorisme et l'extrémisme violent, le changement climatique, la question migratoire ou encore la pauvreté, toutes choses dont les solutions appellent à une plus grande coopération internationale et un engagement responsable de tous.

A cet égard, le Niger estime que l'Organisation des Nations Unies reste et demeure une organisation précieuse et irremplaçable non seulement pour la paix et la sécurité internationales mais aussi pour répondre efficacement aux différents défis auxquels nos Etats sont confrontés.

En d'autres termes, mon pays accorde une place de choix au multilatéralisme et au rôle fédérateur de l'ONU . La conjugaison de nos efforts et de nos ressources pour des solutions communes reste la meilleure alternative pour assurer la paix, la sécurité et le développement harmonieux de l'humanité.

**Madame la Présidente,**

S'agissant d'abord de la question migratoire, le Niger se félicite de la finalisation du **pacte mondial sur des migrations sûres, ordonnées et régulières**, premier arrangement international mis en place par les Nations Unies pour la gouvernance de la migration.

La lutte contre la migration irrégulière et d'autres pratiques abjectes comme le trafic illicite des migrants et la traite des êtres humains, a été, ces dernières années, au centre de nombreuses rencontres internationales. De nombreux engagements ont été pris lors de ces rencontres dans le but d'éradiquer ces fléaux. C'est pour mettre en œuvre ces engagements que le Niger a, en 2016, défini et mis en œuvre une doctrine opérationnelle reposant sur une législation équilibrée et des mesures réglementaires appropriées ayant permis à mon pays d'enregistrer des résultats probants.

A titre indicatif, entre Octobre 2016 et janvier 2018, nous avons réduit de 90% le nombre de migrants potentiels entrant par mois dans la ville d'Agadez, porte principale d'entrée et de sortie des migrants au Niger. En 2017, 268 trafiquants ont été déférés devant les tribunaux et 140 de leurs véhicules ont été immobilisés.

Ces différents résultats, unanimement reconnus et salués par la Communauté internationale, sont le fruit de l'engagement et de la volonté politique du Président ISSOUFOU MAHAMADOU de lutter contre la migration irrégulière et la traite des personnes et de contribuer à l'éradication des traitements inhumains et dégradants subis par les migrants dans leur aventure au-delà d'Agadez.

C'est le lieu de saluer la coopération entre le Niger et l'ONU à travers ses deux agences, le Haut-Commissariat aux Réfugiés et l'Organisation Internationale pour les Migrations qui contribuent de manière significative à la gestion des flux migratoires dans mon pays.

La conférence internationale de Marrakech, prévue en Décembre prochain, en vue de l'adoption du pacte international, sera assurément cruciale. Le Niger, pays de transit par excellence, sera présent à Marrakech pour apporter son soutien à cette démarche qui marquera le point de départ d'une coopération internationale structurée sur la migration.

**Madame la Présidente,**

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) demeurent l'une des préoccupations majeures de la Communauté internationale en général et des pays en développement dont le Niger en particulier.

Trois ans après leur adoption, mon pays vient de présenter son premier Rapport National Volontaire de mise en œuvre (RNV) à l'occasion du Forum Politique de Haut Niveau sur le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, tenu en juillet dernier ici même à New York. Ce forum, qui a été placé sous le thème « **Transformer nos sociétés pour les rendre durables et résilientes** », a constitué pour le Niger une occasion de partager avec le reste de la Communauté internationale les avancées réalisées par mon pays, notamment dans les domaines de l'accès à l'énergie, à l'éducation et aux services de santé ainsi que sur les questions sécuritaires.

Dans le cadre de la poursuite des efforts de développement, le Niger a adopté sa Stratégie de Développement Durable pour une Croissance Inclusive - Niger 2035, traduite dans son Plan de Développement Economique et Social 2017-2021 qui constitue le cadre national d'opérationnalisation de l'Agenda 2030.

Cette stratégie prend également en compte l'Agenda 2063 de l'Union Africaine pour le développement du Continent dont l'un des instruments clés de mise en œuvre, la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf), a été adoptée en mars dernier au Rwanda à l'occasion d'un Sommet extraordinaire de l'Union Africaine organisé à cet effet. Ladite zone de libre-échange vise notamment à surmonter la dépendance à l'égard des exportations des produits de base et à promouvoir la transformation sociale et économique pour une croissance inclusive, une industrialisation et un développement durable sur l'ensemble du Continent.

Des efforts considérables de mobilisation des ressources internes sont poursuivis sans relâche conformément à l'esprit du programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Plan d'Action d'Addis-Abeba sur le financement du développement.

Mais force est de constater que nombre de défis restent à surmonter pour atteindre les objectifs contenus dans ces différents programmes. D'où la nécessité de la mise en œuvre efficiente d'un partenariat mondial plus volontariste et plus équitable et ce, conformément, aux engagements pris par les pays développés relativement à l'Aide publique au Développement.

Par ailleurs, **Madame la Présidente**, le Niger, pays sahélien aux 2/3 désertiques, subit de plein fouet, les impacts du dérèglement climatique dont les conséquences économiques sur la vie des populations sont à la limite du supportable.

L'Accord de Paris de 2015 constitue une chance unique pour sauver notre planète. Le Niger se fait un point d'honneur à mener à bien les activités inscrites dans la feuille de route découlant de cet accord.

Il abritera, à cet effet, en novembre 2018 une Table Ronde des Partenaires techniques et Financiers pour définir les conditions de mise en œuvre du Plan d'investissement climat de la zone Sahel.

J'invite donc la Communauté internationale ainsi que nos différents partenaires à y participer. Le financement de ce Plan permettra aux pays du Sahel de mieux prendre en charge l'impact du dérèglement climatique sur les populations et les écosystèmes.

### **Madame la Présidente**

Le défi démographique constitue un autre axe prioritaire pour mon pays qui a un taux de croissance démographique le plus élevé du monde soit 4,2% selon le recensement général de la population de 2012. Prenant conscience de l'impasse que le pays pourrait connaître si rien n'était fait pour réduire ce taux de croissance, le gouvernement a doublé les efforts en mobilisant la population, les leaders traditionnels et religieux et les partenaires pour engager une véritable bataille en vue d'inverser la tendance. Depuis, nous avons constaté une baisse de la moyenne nationale de l'indice synthétique de natalité passant de 7,6 enfants par femme en 2012 à 6 enfants en 2017.

Si cette tendance se poursuit, nous espérons aboutir, dans quelques années, à une croissance démographique raisonnable, compatible avec notre Produit National Brut.

Nous avons besoin, pour cela, d'un accompagnement très fort de la Communauté Internationale.

Parallèlement, le gouvernement poursuivra les efforts de scolarisation et du maintien de la jeune fille à l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, les deux phénomènes étant intimement liés.

**Madame la Présidente,**

J'évoquais plus haut les grands défis auxquels fait face la région du Sahel en général et le Niger en particulier. Il s'agit du terrorisme et de la criminalité transfrontalière, de la pauvreté, de chocs climatiques et environnementaux, toutes choses qui ont désarticulé l'économie agropastorale et accentué la vulnérabilité des populations du Sahel.

Pour faire face au défi sécuritaire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la région ont pris des initiatives, notamment la mutualisation de leurs moyens à travers d'une part la création de la Force Multinationale Mixte (FMM) pour le Bassin du Lac Tchad et d'autre part de la Force conjointe du G5 Sahel pour endiguer la crise malienne et son extension aux pays voisins.

S'agissant de la situation dans le Bassin du Lac Tchad, le déploiement en 2014 de la Force Multinationale Mixte, composée des troupes du Cameroun, du Tchad, du Nigéria et du Niger, a permis de fragiliser les capacités opérationnelles de la Secte terroriste BOKO HARAM, contribuant ainsi au retour progressif de la paix et de la stabilité dans la sous-région.



Ainsi, le défi dans cette région, devient aujourd'hui beaucoup plus socio-économique que sécuritaire. Il s'agit, en effet, d'assurer progressivement la prise en charge d'une population totalement sinistrée après plusieurs années d'un conflit violent et celle des centaines de milliers de réfugiés et déplacés.

Il s'agit, aussi, de la reconstruction de l'économie de la région avec comme priorité l'emploi des jeunes et la réhabilitation du Lac Tchad. C'est le lieu de remercier tous les partenaires qui interviennent actuellement dans la prise en charge des conséquences humanitaires de ce conflit.

Dans le cadre du G5 Sahel, une Force conjointe a été créée en 2017 pour lutter plus efficacement contre le Terrorisme et la criminalité transfrontalière dans les 5 pays membres, sécuriser la région et créer ainsi les conditions nécessaires pour une mise en œuvre des programmes de développement. Le processus d'opérationnalisation de cette Force n'a pas été aussi rapide que les pays concernés l'auraient voulu. Cependant, avec le coup d'accélérateur donné par les Chefs d'Etat à la réunion de Nouakchott en juillet dernier, le processus semble s'accélérer. Les quatre(4) opérations déjà engagées avec l'appui de la Force française Barkhane ont été couronnées de succès.

Le souci majeur de cette Force est la pérennisation des moyens de son action. En effet, la Conférence de Bruxelles de février 2018 a permis de boucler les besoins en Financement pour la première année. Il convient de s'en féliciter et remercier les partenaires qui se sont engagés à accompagner financièrement nos efforts et lancer un appel pressant pour l'achèvement de la mise à disposition des financements promis.

Mais au-delà de cette première année d'activités, les perspectives ne sont pas rassurantes pour garantir à la Force conjointe les financements requis pour la poursuite de l'accomplissement de sa mission. Pour assurer à cette Force un financement et des ressources pérennes, nous demeurons convaincus que la solution la mieux indiquée serait de mettre son mandat sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Il y va, **Madame la Présidente**, de la paix et de la sécurité dans cette région, voire dans le monde. Nous avons du mal à cacher notre incompréhension face à l'hésitation de certains pays devant une telle évidence.

**Madame la Présidente,**

Les défis qui se posent à nous ne sont pas que sécuritaires. Ils sont surtout économiques. Le Sahel a besoin d'investissements lourds pour son développement. Nous nous félicitons des initiatives dans ce sens qui fusent de toute part, notamment celles des Nations Unies, de l'Union Africaine, de l'Union Européenne et des autres partenaires bilatéraux. Mais il faut aller vite dans la mise en œuvre coordonnée de ces initiatives ; le prochain rendez-vous de Nouakchott, le 06 Décembre 2018 consacré au Programme d'investissements prioritaires du G5 Sahel constituera un test majeur pour la prise en charge résolue de cette question de Développement, qui à mon sens est le meilleur rempart contre le terrorisme.

**Madame la Présidente,**

S'agissant des autres conflits en Afrique, mon pays se réjouit du dégel intervenu au cours des trois derniers mois dans la Corne de l'Afrique ainsi que de l'Accord de paix signé par les parties belligérantes au Soudan du Sud. Il s'agit là de deux bonnes nouvelles et nous ne pouvons que remercier les sages qui ont permis de tels événements.

Au Moyen Orient, notre session se tient dans un contexte où la solidarité internationale à l'égard de la cause Palestinienne connaît un repli sensible en termes de soutien politique et financier, se traduisant par des restrictions budgétaires et la tendance à la reconnaissance, par certains membres de la Communauté Internationale, d'Al Qods comme capitale d'Israël. Le Niger réaffirme son soutien aux aspirations du peuple palestinien à réaliser son droit d'établir son propre Etat indépendant et souverain à l'intérieur des frontières de juin 1967 et avec Jérusalem-Est comme capitale.

S'agissant du Yémen, nous exprimons notre attachement à la souveraineté de ce pays et à son intégrité territoriale. Le Niger rejette toute ingérence dans ses affaires intérieures et le soutient pour une solution pacifique au conflit qui l'ensanglante actuellement et dans ses efforts pour un développement global et harmonieux.

**Madame la Présidente,**

Depuis le Sommet mondial de 2005, nous avons entrepris la réforme globale du système des Nations Unies afin de placer l'Organisation dans son rôle fédérateur et moteur pour la solidarité et l'amitié entre les peuples.

Ainsi, le nouveau partenariat mondial pour le développement doit impliquer pour nous, la réduction des inégalités internes et interétatiques et l'association de tous les Etats, grands ou petits, riches ou pauvres, dans le processus de prise de décision dans la gestion des affaires mondiales. C'est ainsi que nous garantirons une gouvernance équilibrée à l'ONU.

S'agissant de la réforme du Conseil de sécurité, le Niger reste attaché à la position commune africaine issue du consensus d'ELZEWINI. Nous encourageons vivement les Etats membres à accélérer ce processus et à faire montre de plus de détermination afin d'adapter le Conseil aux réalités du monde actuel.

**Madame la Présidente,**

Pour terminer, je voudrais au titre des Opérations de maintien de la paix, souligner que les nouvelles formes de conflits nous imposent des guerres asymétriques face auxquelles nous souhaitons une transformation radicale du système actuel de Maintien de la Paix de l'ONU. Il s'agira notamment de renforcer la coopération entre l'ONU, les organisations régionales et les pays contributeurs de troupes, et de munir les missions de mandat approprié pour chaque type de conflit.

Je vous remercie.